

Autorisation individuelle pour la récolte d'un orignal sans bois en vertu du permis de chasse à l'orignal sans bois d'un autre chasseur

Ce formulaire est suggéré par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs à titre indicatif seulement; toute autre autorisation contenant les mêmes renseignements est également valide. Au besoin, veuillez en faire des copies ou reproduire un document semblable.

Par la présente, le **titulaire du permis de chasse à l'orignal sans bois (permis OSB)**

_____ (Nom en lettres moulées)

_____ (Numéro du permis de chasse à l'orignal régulier)

Autorise, conformément à l'article 7.2.3.0.1 du Règlement sur les activités de chasse (C-61.1, r. 1), le **bénéficiaire**

_____ (Nom en lettres moulées)

_____ (Numéro du permis de chasse à l'orignal régulier)

À récolter un orignal sans bois lors d'une expédition de chasse commune.

La présente autorisation est **valide pour la période suivante**¹ :

Du : _____ au : _____

La présente autorisation est **valide sur le territoire suivant** : _____

_____ (Signature du titulaire)

_____ Date de la signature

¹ : ou jusqu'à la fin de l'expédition de chasse si celle-ci prend fin avant la date prévue.

Conditions

1. Pour que cette autorisation soit valide, le **titulaire** et le **bénéficiaire** doivent :
 - a. Posséder un permis de chasse à l'orignal régulier valide;
 - b. Faire partie de la même expédition de chasse.
2. Advenant qu'un orignal sans bois soit récolté par le **bénéficiaire**, le coupon de transport (lié au permis régulier) du **titulaire** devra obligatoirement être utilisé sur cet orignal, ce qui mettra donc fin non seulement à la chasse du **bénéficiaire**, mais également à celle du **titulaire** du permis OSB.
3. Si le **titulaire** du permis OSB utilise son coupon de transport sur un autre orignal, cette autorisation devient invalide.
4. Le **bénéficiaire** doit être en mesure de présenter cette autorisation en tout temps sur demande d'un agent de protection de la faune ou d'un assistant à la protection de la faune.